

RENÉ JASINSKI

8A

43

DEUX ACCÈS
A
LA BRUYÈRE

MINARD

1971

DU MÊME AUTEUR

DEUX ACCÈS A LA BRUYÈRE

14176

R
3135

DL-19 7 1971-14000

DU MÊME AUTEUR

- ANTOINE FONTANEY : « JOURNAL INTIME », avec Introduction et notes. Les Presses françaises, Paris, 1925.
- UNE AMITIÉ AMOUREUSE, MARIE NODIER ET FONTANEY. Émile-Paul, Paris, 1926.
- LES ANNÉES ROMANTIQUES DE TH. GAUTIER. Librairie Vuibert, Paris, 1929.
- L' « ESPAÑA » DE TH. GAUTIER, édition critique. Librairie Vuibert, Paris, 1929.
- POÉSIES COMPLÈTES DE TH. GAUTIER, avec Introduction et pièces inédites. 3 vol., Firmin-Didot, Paris, 1932. Nouvelle édition, Librairie A.-G. Nizet, 1970.
- HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE. 2 vol., Boivin et C^{ie}, 1947. Nouvelle édition, Librairie A.-G. Nizet, 1965.
- « LE MARIAGE DE FIGARO ». 3 fascicules. Les Cours de Lettres, Paris, 1948.
- MOLIÈRE ET « LE MISANTHROPE ». Librairie Armand Colin, Paris, 1951. Rééd., Librairie A.-G. Nizet, 1963.
- VERS LE VRAI RACINE. 2 vol. Librairie Armand Colin, Paris, 1958.
- LA FONTAINE ET LE PREMIER RECUEIL DES « FABLES ». 2 vol. Librairie A.-G. Nizet, Paris, 1965.
- MOLIÈRE, coll. *Connaissance des Lettres*. Librairie Hatier, Paris, 1969.

RENÉ JASINSKI

DEUX ACCÈS
A
LA BRUYÈRE

MINARD

1971

RENÉ JASINSKI

DEUX ACCÈS

LA BRUYÈRE



MINARD

1911

A LA RECHERCHE DE LA BRUYÈRE

On le lit beaucoup moins. On le commente encore dans les classes, et nul ne lui conteste sa place parmi les auteurs dits en effet « classiques ». Pourtant il semble témoigner d'une époque révolue plus que répondre aux inquiétudes et aspirations d'aujourd'hui. Pour mille raisons nous nous sentons proches de Montaigne ou de Pascal : mais qui songerait à faire des *Caractères* son livre de chevet ? Les érudits eux-mêmes s'y intéressent peu. Aucun travail d'ensemble n'a vu le jour depuis l'édition de G. Servois, qui date maintenant de près d'un siècle et qui reste la base de toutes les études parues depuis. Encore celles-ci se sont-elles faites beaucoup plus rares en ces dernières décades : quelques livres et un nombre relativement restreint d'articles, alors que Molière, La Fontaine ou Racine donnent lieu à d'incessants, foisonnants commentaires.

Sans doute intervient la hiérarchie des valeurs. La Bruyère ne prend pas rang parmi les plus hauts génies. Mais d'autres, qui ne le valent pas, demeurent beaucoup plus actuels. Question de genre ? Nous goûtons moins les réflexions morales comme telles, et nous sommes beaucoup moins sensibles à l'art des stylistes, à plus forte raison si leur originalité se cherche à une époque de transition comme c'est le cas pour La Bruyère. Cependant La Rochefoucauld, Vauvenargues ou Chamfort, qui pourraient paraître tout aussi lointains, n'en gardent pas moins leurs fervents. Ne serait-ce pas surtout parce que l'œuvre, à plus d'un titre, nous reste énigmatique ? Nous ne savons à peu près rien de l'homme que fut La Bruyère. Les quelques données biographiques dont nous disposons ne laissent qu'à peine entrevoir sa personnalité, les épreuves qu'il a traversées, les problèmes qui se posaient pour lui. Aucun témoignage,

aucun aveu ne nous ouvre de façon sûre son monde intérieur. Dira-t-on que l'œuvre suffit ? Mais comment suivre les fils secrets en cette masse d'observations qui semblent à première vue se juxtaposer plus que se lier, dont les paragraphes sont mainte fois passés d'un chapitre à l'autre, et dont on s'accorde à dire que le plan général s'est établi après coup, non sans artifice ? On peut dialoguer avec Montaigne. Dialogue-t-on avec un auteur que l'on connaît si peu ? Il est un accent pascalien. A travers tant de diversités voulues, est-il un accent de La Bruyère ?

Nos deux études cherchent quelques-unes des affinités perdues. Sans prétendre à une exégèse d'ensemble à laquelle il faudra bien venir un jour, elles voudraient préciser, entre autres possibles, deux voies d'accès au vif de l'œuvre.

La première fait ressortir la part considérable des sources et influences. Un préjugé tenace veut que La Bruyère ait trouvé presque tous ses modèles dans la réalité, surtout grâce au champ d'observation que lui offrait la cour de Condé à Chantilly. Mais il n'entra chez les Condés qu'en 1684, à trente-neuf ans. Nul doute qu'il ait auparavant accumulé nombre d'essais, et que par la suite il ait largement puisé dans cette matière antérieure. Aussi bien sa tâche d'éducateur fut-elle de courte durée. En 1685 le jeune duc épouse à dix-sept ans M^{lle} de Nantes, fille de Louis XIV et de M^{me} de Montespan, et en décembre 1686 la mort de Condé, par laquelle il devient duc d'Enghien, met fin au préceptorat. La Bruyère, sans doute, reste chez les Condés comme gentilhomme ordinaire. Mais il se partage alors entre Chantilly et deux autres logements dont il peut bénéficier, l'un à Versailles, l'autre à Paris : ce qui lui ouvre des milieux variés et lui permet de participer à la vie littéraire, à des colloques réunis autour de Bossuet, aux campagnes académiques. Son expérience passe donc largement les observations qu'il put faire à Chantilly. Cependant, bien qu'« accessible » à toutes les curiosités selon l'idéal qu'il donne lui-même du « philosophe » — ne fallait-il pas laisser entendre que les « anciens » savaient être modernes au bon sens du mot ? —, il se plaît surtout dans « la solitude de [s]on cabinet ». « La plume à la main », il lit et médite. Or ses fonctions de gentilhomme ordinaire

le préposaient, semble-t-il, principalement à la bibliothèque du château : place privilégiée pour associer à la réalité vivante une ample information livresque. A Paris, de surcroît, il fréquente les boutiques des libraires. On le voit « presque journellement », dira Maupertuis, dans celle de Michallet, « où il feuilletait les nouveautés »¹ : bon moyen pour se tenir au courant des plus récentes productions, surtout lorsque Michallet, devenu son heureux éditeur, avait lui-même intérêt à le renseigner.

Il est en effet grand liseur. Par là se comprend mieux la constatation sur laquelle s'ouvrent les *Caractères* : « Tout est dit ». Dans tous les domaines, et en particulier « sur ce qui concerne les mœurs, le plus beau et le meilleur est enlevé ». Or puisque la moisson est faite, pour glaner efficacement ne faut-il pas savoir ce qui est récolté ? Plus adaptateur que créateur, La Bruyère se réfère constamment à ses devanciers. Mais ce qu'ils ont pensé, il revendique le droit de le penser et de l'exprimer à sa façon. Il entre avec eux en de multiples débats où il prend lui-même position. Il complète, modifie, ajuste, nuance, constitue finalement des ensembles nouveaux : ses gerbes à lui. C'est dire que les *Caractères* sont nés pour une large part de cette familiarité avec de multiples modèles : confrontation qui limite mais n'en fait pas moins ressortir son originalité.

Voilà pourquoi nous avons d'abord orienté nos recherches vers les « sources » de La Bruyère. Cette première enquête remonte à 1942. Mais l'étude assez développée qui en est résultée parut au cours des années d'occupation dans la *Revue d'Histoire de la Philosophie et d'Histoire générale de la Civilisation* (juil.-sept. et oct.-déc.), dont la diffusion se trouvait alors très réduite : si bien que cette étude eut peu d'échos. Elle est ignorée dans plusieurs des ouvrages et articles récemment parus sur La Bruyère². Elle ne con-

1. Cité par G. SERVOIS (I, CIII), qui suggérait avec raison : « Que de rapprochements pourraient naître de la lecture des livres oubliés de cette époque, si l'on avait le loisir et la patience de les prendre un à un (p. xcvi) ! » C'est l'enquête qui s'impose. Et en éclairant la pensée de La Bruyère, elle restituera leur vif intérêt à ces livres, non pas « misérables » comme les jugeait le bailli de Mirabeau (*ibid.*, n. 2), mais curieux, souvent eux-mêmes originaux, très significatifs en tout cas des idées et aspirations de l'époque.

2. Elle est toutefois signalée dans les *Perspectives d'études sur La Bruyère*, par Robert GARAPON (*L'Information littéraire*, 1965).

cerne que quelques chapitres : ceux que nous avons alors à scruter de plus près. Même pour ces chapitres, elle ne prétend aucunement épuiser le sujet. Ce ne sont que sondages, que nous donnons pour tels sans chercher à les compléter, mais qui veulent prouver combien en ce sens des recherches systématisées pourraient être fructueuses. Non que nous entendions réduire la part des allusions vives : elle reste grande. Encore siérait-il de distinguer entre les originaux certains ou probables et les identifications prodiguées après coup. Une étude critique des « clefs » reste à faire. Le vrai La Bruyère apparaîtra mieux lorsque se précisera suffisamment la jonction entre les deux séries de sources, livresques et vécues. On voit l'approche que nous voudrions faciliter.

Notre seconde étude procède autrement. Elle s'attache à la teneur des chapitres. En des assemblages qui peuvent paraître composites, elle cherche les enchaînements, les progressions. Question de structure, donc de logique interne. Même si le plan n'en était pas fixé d'avance, les divers chapitres se sont composés suivant un ordre de fait ; et il est difficile de croire que cet ordre, même s'il ne l'avait pas exactement prémédité, La Bruyère ne l'a pas voulu : en sorte que chaque paragraphe, si complet qu'en soit le sens, ne prend sa vraie portée qu'à la place où il se situe, par son rapport avec les contiguïtés immédiates et le lien de celles-ci entre elles, dans un acheminement d'ensemble vers une conclusion. Comment admettre qu'à travers les discontinuités apparentes les propos ne se suivent pas, et que peu importe où le lecteur est mené ? On comprend mal que les commentateurs, attentifs à tant d'éclaircissements précieux, aient si peu pris garde au développement des thèmes et plus simplement à la suite des idées. En outre, comme les additions et remaniements ont été considérables d'une édition à l'autre, il importait de discerner les modifications de sens et de valeurs qui en résultaient : indices entre tous révélateurs. La lumière n'a été faite sur la pensée de Montaigne que lorsque furent analysées de près les variantes des *Essais*. Il est surprenant que celles des *Caractères* n'aient pas fait l'objet d'une telle enquête.

En même temps, il importait de situer ce que nous appelons les « cheminements ». Comment serrer le texte sans

savoir, ou du moins entrevoir, en quel sens La Bruyère se cherchait ? Nous retrouvions l'inévitable question des sources. Nous avons donc procédé à de nouveaux dépouillements, explorant surtout l'immense production des années 1680-1695 : seul moyen de retrouver l'ambiance dans laquelle furent élaborés les *Caractères*. Là encore, nous ne nous flattons pas d'être exhaustif. Si nombreux que soient nos rapprochements, nous ne prétendons pas non plus qu'il s'agit chaque fois de « sources », au sens rigoureux du mot. Les textes que nous citons — sans ignorer qu'il pourrait s'en ajouter beaucoup d'autres —, offrent divers degrés d'apparetements. La Bruyère s'en est-il effectivement inspiré ? Proviennent-ils de sources communes ? Sont-ce rencontres, analogies, échos de conversations ou de communications manuscrites, sans compter les jeux et entrecroisements de répliques suivant un genre alors à la mode ? Il sera loisible d'en discuter. Nous espérons du moins faire ressortir sur quelle matière souvent commune La Bruyère a travaillé, mais aussi comment il a su l'enrichir, la parfaire, lui donner un relief et un tour à lui : si bien que sa création réside non, comme on tendait à le croire, dans la nouveauté de ses observations, mais, si l'on peut dire, dans la modulation des thèmes et leurs subtils enchaînements.

Nous ne pouvions assumer la totalité d'une telle entreprise. Nous l'amorçons du moins pour les quatre premiers chapitres, auxquels nous avons eu l'occasion de nous attacher : illustration d'une méthode qui peut s'appliquer avec plus de rigueur, avec des faisceaux de données considérablement accrus. Il y aurait lieu de conjuguer les fluctuations que nous avons cru pouvoir discerner avec celles des autres chapitres, avec une biographie si possible plus serrée, avec la trame complexe des événements contemporains : synthèse qui passait de loin notre propos. Que d'autres nous relaient ! Dans les limites que nous nous sommes fixées, puissions-nous du moins aider à la plus juste compréhension d'un auteur sur lequel reste tant à découvrir, et à celle d'un xvii^e siècle qui, contrairement aux apparences traditionnelles, se révèle à tant d'égards si mal connu.

SOURCES

I

SUR THÉOPHRASTE

On croit volontiers que La Bruyère a découvert, ou tout au moins révélé Théophraste. Rien de plus faux. Théophraste était depuis longtemps connu, et l'objet d'abondants commentaires.

Pour ne citer que les principales éditions, plusieurs recueils avaient successivement groupé tout ce qui subsistait de l'œuvre entière : celui de Joachim Kammermeister (Camerarius), en 1541, accompagné d'une traduction latine et de la *Vie de Théophraste* par Diogène Laërce ; celui de Furlanus et Turnèbe en 1605, et celui de Daniel Heins (Heinsius) en 1613, tous deux doublés aussi d'une traduction latine. Des extraits d'Aristote et de Théophraste avaient été publiés en 1557 par Henri Estienne. Mais les *Caractères* surtout avaient été mainte fois édités et traduits séparément : dès 1531 : *cum interpretatione latina*, sans nom d'auteur ; puis par Ange Politien en 1583 ; par Casaubon surtout, qui avait joint à un texte soigneusement établi et à la traduction latine un ample commentaire : précieux travail paru à Lyon en 1592, complété en 1599 par la publication, la traduction et le commentaire de cinq nouveaux chapitres d'après les manuscrits de la bibliothèque palatine, et souvent réédité depuis (1612, 1617, 1638, 1659, 1670, etc.)¹. Ajoutons l'édition de Jean-Ange Werdenhagen (Lyon, 1632), diverses éditions étrangères comme celle d'Ansaldo Ceba (Gênes, 1620), ou celle de J. Healey (Londres, 1616,

1. Les rééditions sont encore nombreuses au xviii^e siècle (1712, 1737, 1743, 1758, 1763, 1794).

avec le *Manuel* d'Épictète et le *Tableau de Cébès*), et déjà un premier essai de version en français : *Les caractères des mœurs, traduits du grec de Théophraste par H. de Bénévent, Parisien, trésorier général de France en Berry*, Paris, 1613 ; tenons compte des nombreuses éditions de Diogène Laërce, où la *Vie des Philosophes*, et par conséquent celle de Théophraste, s'accompagnaient de multiples discussions et références ; n'oublions pas les rappels et citations de Théophraste qu'il était loisible de trouver chez Plutarque, Stobée, Aulu-Gelle, Cicéron : nul doute qu'à l'époque de La Bruyère Théophraste ait été connu non seulement des érudits, mais des lettrés un peu avertis. On le cite communément. Dans son *Lycée* (1632-1634), Bardin reprend une expression pittoresque des *Caractères*¹, ou rappelle les doléances sur la brièveté de la vie d'après un témoignage rapporté par les *Tusculanes*². Dans ses *Peintures morales* (1640), le P. Lemoyne invoque l'autorité non seulement du moraliste³, mais du philosophe⁴ et du savant⁵. Juge très écouté, dans ses *Comparaisons des grands hommes de l'Antiquité* (1684), le P. Rapin rend plein hommage au successeur d'Aristote : « Jamais disciple ne fut plus digne de l'amitié d'un tel maître, dont il prit entièrement l'esprit »⁶.

Plus encore, par une influence directe les *caracteres ethici* s'étaient diffusés bien avant La Bruyère. Et il sied ici de distinguer. Sans doute, presque dès le début du siècle, l'*Astrée* avait mis à la mode le portrait ; et vers la fin de la Fronde les salons précieux, celui surtout de M^{lle} de Montpensier, avaient fait du portrait mondain un divertissement ingénieux mais inquiétant, prêtant aux finesses psychologiques mais aussi à tant de fadeurs, de flatteries, de vanités complaisantes, qu'après quelques années d'une vogue sans précédent une réaction avait bientôt suivi : déjà Somaize n'épargnait pas à sa galerie précieuse les traits

1. T. II, p. 982.

2. T. I, pp. 238-239.

3. Préface du t. I et I, 628.

4. I, 475 et II, 644.

5. I, 228 ; II, 384.

6. *Œuvres du P. Rapin*, La Haye, Pierre Gosse, 1725, t. II, p. 371. La *Comparaison de Platon et d'Aristote* avait paru séparément dès 1671.

perfidés¹ ; de joviales parodies s'étaient répandues ; et Charles Sorel dans son *Isle de portraicture* (1659), Boileau dans son *Dialogue sur les héros de romans* (1664), Furetière dans son *Roman bourgeois* (1666), Guéret dans sa *Promenade de Saint-Cloud* (1669), avaient achevé de discréditer le genre. D'autre part le roman réaliste avait perfectionné un autre type de portrait, parfois mal dégagé du burlesque, mais narquois, volontiers cru, souvent pittoresque et savoureux : ceux par exemple de Ragotin ou de La Rappinière dans le *Roman comique*, celui du procureur Vollichon dans le *Roman bourgeois*. Ces genres extrêmes, leur vivacité pénétrante, leur technique même et les éléments satiriques dont ils s'étaient avivés, ont largement aidé La Bruyère. Mais il était aussi des « caractères moraux », directement inspirés de Théophraste.

L'impulsion semble être venue d'Angleterre. Dans sa thèse *La Grande-Bretagne devant l'opinion française au XVII^e siècle*, G. Ascoli² a justement attiré l'attention sur les œuvres morales de l'évêque d'Exeter Joseph Hall (1574-1656), notamment sur ses *Characters of vices and virtues* parus à Londres en 1608. Ce recueil comprenait deux séries de portraits à la manière de Théophraste, l'une consacrée aux vices (*l'Hypocrite, le Curieux, le Superstitieux, le Mal Content, le Flatteur, etc.*), l'autre aux vertus (*le Sage, l'Homme de bien, le Vrai Chrétien, l'Humble, le Vaillant, le Patient, etc.*). Le succès avait été vif en Angleterre, et bientôt en France. Dès 1610 Loiseau de Tourval, Parisien réfugié à Londres, traduit l'ouvrage sous le titre *Caractères de vertus et de vices* ; puis, pour des raisons mal connues, il retire les exemplaires de la circulation³, obtient un nouveau privilège, donne une seconde édition en 1612, et une troisième, « revue et augmentée », en 1619 ; dès lors, des

1. Dans son *Dictionnaire des Précieuses* (1660).

2. Après lui et notre étude, une ample enquête a poussé beaucoup plus loin les investigations : *A Bibliography of the Theophrastian Character in English with several Portrait Characters*, par Chester Noyes Greenough, prepared for Publication by J. Milton French, Harvard University Press, 1947, in-4° ; et *The Theophrastian Character in England to 1642*, par Benjamin Boyer, with the assistance of notes by Chester Noyes Greenough, Harvard University Press, 1947. Nous ne pouvons que renvoyer à ces deux excellents ouvrages.

3. ASCOLI, *op. cit.*, II, 94.

rééditions se suivent, à Genève en 1628, à Paris en 1634, etc. — Une autre traduction, qui a échappé aux investigations de G. Ascoli, figure dans le *Tableau des affections humaines*¹ (1620) de Coëffeteau (1574-1623) ; et, par une liberté singulièrement désinvolte, sans reconnaître sa dette envers le prélat anglais, l'évêque de Marseille invoque Théophraste pour seule autorité. Dans sa *Préface* aux deux séries de portraits, il déclare en effet : « Cette œuvre nous » relèvera de la peine d'exhortation et de dissuasion. Je » l'ay icy fait comme j'ay peu, suivant cet ancien docteur » des mœurs, qui estime ceste entreprise la plus propre » pour le nonante neuviesme an de son age, et le plus » utile monument qu'il pourroit laisser pour adieu à sa » Grèce. Voicy donc la vertu et le vice dépouillez nuds à » veuë ouverte... »² Or, le *Tableau des affections humaines*, souvent réédité (1625, 1629, 1630, 1631, 1632, 1664), avait eu grand retentissement ; Coëffeteau lui-même, fort admiré de Vaugelas, réputé en son temps comme érudit, prédicateur, moraliste, controversiste, gardait encore de son prestige à la fin du siècle. « Un style grave, sérieux, scrupuleux, va fort loin : on lit Amyot et Coëffeteau », prononce La Bruyère dans les *Ouvrages de l'esprit*³.

Enfin, les *Caractères* de Joseph Hall avaient été traduits une troisième fois par le moraliste le plus en vogue vers le milieu du siècle, Urbain Chevreau (1615-1701). Ils formaient, groupés en un livre, les deux premières parties de son *École du sage* ; et l'adaptation, dûment avouée, était de plus approuvée presque officiellement cette fois par l'évêque anglais, ainsi que l'atteste l'*Avertissement au lecteur* : « Le » premier livre des *Caractères des vertus et des vices* est tiré » de Joseph Hall, évêque d'Exeter. Je l'ay traduit en certains endroits, et paraphrasé en d'autres ; et si ce ne » n'estoit point faire tort à un si grand homme que de me » comparer à luy, je te dirois, après le jugement mesme » qu'il en a fait, qu'il n'y a point de traits plus hardis dans » l'original que dans la copie. » Publiée en 1645, l'*École du*

1. Livres III et IV.

2. Pp. 402-403.

3. I, 45. Cf. ci-dessous, p. 136.

sage avait obtenu un prodigieux succès. « On a peine à énumérer toutes les éditions qui en furent faites tant à Paris qu'en province », constate G. Ascoli, qui du moins cite les principales¹ : Paris, 1652, 1659, 1660 ; Lyon, 1660, 1661, 1664 ; Paris, 1664 ; Rouen, 1664 ; Lyon 1667. La réputation vite accrue de Chevreau lui-même, grand voyageur, tour à tour secrétaire de Christine de Suède, conseiller de l'électeur palatin, précepteur du duc du Maine (1678), au demeurant indépendant de caractère et fort honnête homme, aidait au prestige du livre.

Ainsi diffusées, les notations souvent pittoresques de Joseph Hall étaient passées dans le domaine courant de l'observation psychologique et de la morale. Il n'est pas impossible que Molière ait utilisé le portrait de l'*Hypocrite* pour son *Tartuffe*, ceux de l'*Avaricieux* et du *Défiant* pour son *Avare*. Il se peut aussi que La Bruyère ait retenu quelques traits du *Curieux* pour son *Arrias*, ou de l'*Hypocrite* pour son *Onuphre* ; et l'art d'animer l'abstraction, l'humour, le goût des formules vives, si frappants chez Hall, ont pu l'aider à trouver sa voie². De toute façon, après tant de siècles, s'était ouvert le lien avec Théophraste.

Voici, à titre d'exemple, le portrait de l'*Avaricieux* dans l'adaptation de Chevreau. On y reconnaîtra la manière habituelle à Théophraste : la définition d'abord posée, le développement sous forme de cas particuliers et de scènes parfois vives, le trait final plus incisif. On verra comment s'y mêle aussi, un peu lent et diffus encore, un humour plus moderne³ :

Il est luy-mesme son esclave ; il l'est encore de celui dont il entretient les chaisnes ; et son courage est si bas, qu'on luy voit faire des soumissions à qui luy doit faire des hommages. D'un morceau de terre jaune et morte, il a coutume d'en faire sa divinité ; il luy sacrifie jusques à son cœur, et l'enferme dans son coffre comme une relique

1. *Op. cit.*, II, 96 et 328.

2. Quelques rapprochements sont proposés aussi par Gustave Boissière, *Urbain Chevreau (1613-1701), sa vie, ses œuvres*, Niort, 1909, pp. 222 sqq.

3. Pour les textes du xvii^e siècle, nous suivons l'orthographe originale, en modernisant toutefois les conventions typographiques et la ponctuation, qui nuiraient à leur bonne intelligibilité. Pour La Bruyère, nous suivons l'orthographe de l'édition Servois.

dans une châsse. Chaque figure marquée sur une pièce de monnoye est un nouveau saint pour luy, qu'il croit devoir adorer souverainement ; et quoy qu'il entreprenne d'estre le gardien de ce qu'il adore, cet idolatre timide apprehende tellement de le conserver, et de le perdre, qu'il n'ose se fier en d'autre Dieu, et le sien mesme ne l'exempte pas de crainte. Comme un sçavant alchimiste, il change toutes choses en or, il y convertit jusques à sa nourriture et à ses habits, et treuve qu'il vaut beaucoup mieux en repaistre ses yeux que son ventre. Il ne fait jamais un bon repas si on ne luy donne, et c'est alors qu'il contente pleinement son estomach, et qu'il sçait reparer avec avantage les jeusnes qu'il luy a fait faire, et qu'il est prest encore de luy en ordonner à l'avenir, comme s'il ne devoit estre sain que par l'abstinence. Si par un hazard qui n'arrivera pas deux fois en sa vie, il est libre jusques à faire quelque festin, pour peu qu'il couvre sa table il s' imagine estre prodigue ; et quand ses hostes sont partis, il compte ce que chacun a devoré ; il suppute tous les verres qu'on a pû vuidier ; et des os qui restent, il en nourrira plus d'un mois toute sa famille. Lorsque ses valets luy gastent le moindre meuble, il sçait le reprendre sur leurs gages ; il vend le temps par ses usures pour un certain prix ; et comme s'il mettoit couvrir son argent jusques à la troisième generation, il le remet incontinent qu'il paroist, pour en engendrer quelqu'autre. Il affecte sur tout de posseder les choses en propre ; il envie tout ce qu'il n'a pas ; et l'on peut dire qu'apres ceux qui vollent, il ne hait point plus mortellement que ceux qui empruntent. Dans son sommeil, qui n'est jamais long, et que la crainte interrompt encore à chaque moment, il songe toujours aux larrons : dans cette peine, qui ne le quitte jamais, il court à la porte ; il pese ses coffres, il appelle plus de domestiques qu'il n'en nourrit, et ne se treuve jamais en seureté, ny quand il dort, ny quand il veille. Il destine toujours la moindre gerbe pour la disme, et ne se soucie pas de dérober Dieu pourveu qu'il y gagne. Si vous desirez le reconnoistre, vous le remarquerez aisément à l'habit de son ayeul, qu'il se propose de leguer avec sa benediction à plusieurs de ses descendans. S'il vous parle, la prodigalité de son temps échauffera son sang et sa bile ; et quoy qu'on die, il prouvera que l'innocence de nos peres n'a paru que par le ménage. Il apportera l'exemple de quelques princes, qui n'ont pas plus employé d'argent à se couvrir tout le corps que nous en employons à couvrir nos testes. Il vous fera voir qu'une seule robe servoit autrefois à nos meres depuis le jour de leurs nopces, jusques à celui de leurs funerailles. Ce qui couste le moins est toujours à son advis le plus honneste, mais il n'abhorre pas tant le luxe pour le peché que pour la dépense. Il ne veut point estre pauvre, et ne veut point estre estimé riche, de peur d'estre trop chargé d'impôts et de tailles. Jamais homme ne sceut mandier avec plus d'importunité. Jamais homme ne sceut exiger avec plus de tyrannie ; et s'il se plaint de la misere, ce n'est pas tant pource qu'elle est chez luy, que pour la crainte qu'il a qu'elle y vienne. Tous les chemins qui conduisent aux richesses luy sont faciles ; il se fait par tout des passages pour y arriver ; et comme le gain est sa religion, et qu'il songe que sa conscience est une importune qui ne luy a donné jamais ny paix ny trefve, il ne considere pas si les loix ont pour luy des suplices ou des recompenses. Comme un autre Achab, le champ d'autruy le rend malade ; il croit avoir autant d'ennemis qu'il a de voisins ; et pour dire la vérité, ils le haissent autant qu'il se hait luy-mesme. Il ne se met point en peine, s'il perd son amy pour peu de chose ; s'il tourmente son corps, et s'il damne

enfin son ame ; et peut-estre qu'il se pendroit, lorsque les autres remercient Dieu hautement d'une heureuse année, s'il n'estoit point obligé d'en payer la corde.

Cette lignée issue de Théophraste s'était vite accrue. Un autre anglais, John Earle (1601-1665), chapelain de Charles II pendant l'exil, attaché en France à la fortune de Jacques, duc d'York, puis, après la Restauration, évêque de Worcester et enfin de Salisbury, avait publié en 1628 une *Microcosmographie* : ouvrage curieux, accru en de multiples éditions successives, réédité encore en 1903 à Cambridge par l'University press, et qui offrait une large série de portraits à la manière de Théophraste : *A childe, A young raw preacher, A grave divine, A meer dull physician, An alderman, A discontented man, An antiquary, A younger brother, A meer formal man, A church papist, etc.*

Ces portraits suscitèrent en France un émule en Louis Dumoulin, protestant réputé, issu d'une famille de pasteurs qui avait joué un rôle important dans l'histoire religieuse de France et d'Angleterre¹. Celui-ci, en effet, publia en 1654 à Lyon², sous le titre *Ludovici Molinaei Morum exemplar seu Characteres*, cinquante-deux portraits à la manière d'Earle : *Garrulus, Frugi, Incuriosus, Properus, Inconsultus, Morosus, Melancholicus, Miser, Ineptus, Negotiosus*, etc., et dans son *Epistola dedicatoria* il rendait à Earle un hommage éclatant : « *Et sane salivam primum mihi movit vester Earles, cujus characteribus non puto quicquam extare vel severius ubi seria tractat, vel festivius quando innoxie jocatur; aut pictorem unquam penicillo propius ad nativam speciem expressive hominis vultus, quam ille ejus mores patria lingua descripsit. Cujus imitandi aliquando dulcedine quadam, nescio an deceptus, certe captus sum, experturus in uno aut altero morum exemplari, an eadem felicitate ac Ver-*

1. Son père, Pierre Dumoulin (1568-1658), plusieurs fois exilé, appelé en Angleterre par Jacques I^{er} qui rêvait une fusion des diverses sectes réformées, s'était distingué surtout au synode d'Alais, ainsi que par ses nombreux ouvrages de théologie et de polémique. — Son frère, Pierre Dumoulin (1600-1684), prédicateur à Oxford et chapelain de la cour de Charles II, a rédigé des ouvrages de controverse, et un *Treatise of peace and contentment of mind* (1657) qui fut traduit en français (1660). Sur les divers membres de cette famille, cf. Eug. et Émile Haag, *La France protestante*, 2^e éd., t. V, pp. 827 sqq.

2. Deux autres éditions, augmentées, parurent l'une à La Haye (1662), l'autre à Hambourg (1675).

gilius Theocritum, Seneca Tragoedus Menandrum et Euripidem, ipse latine vestratem virum clarissimum imitatione assequi possem... »¹

Cette imitation latine est restée jusqu'ici à peu près ignorée². Elle constitue pourtant un curieux passage de l'antique au moderne. Voici, entre autres, le portrait du *Bellus homo*. On y verra comment la finesse humaniste s'allie au goût du jour; et l'on pourra comparer avec l'*Iphis* de La Bruyère dans le chapitre *de la Mode*³:

Natus et formatus videtur propter vestimenta; frustra vitae usuram habiturus, si Adamus non peccasset. Inde est quod gratuletur primo peccato et ficulneis foliis; laetus per ea occasionem datam amictum cultiorem sibi comparandi, et vestes, quae necessitati et propulsandae injuriae externae dari coeperunt, paulatim voluptati fuisse. Prima cura est in apparanda veste, nitida, compta, ad novissimum ritum conformata, et corpori bene congruente. Secunda in componendo corpore, cum lepore et gratia, ut in gestu et motu nihil rusticum, nihil affectatum esse videatur, omnia tamen quaesita et nova appareant; tum sit comatus, crispus, nitidus, pulvere odorato conspersus; in summa, omnes partes tum corporis, tum vestis, apta positione, et compositione moveant oculos, et delectent hoc ipso quod inter se, quasi foedere facto, consentiunt. Atque in uniendis hisce duobus, corpore et veste, tanquam anima et corpore amice coalituris, omnis ingenii vis, omnis labor, omne otium impenditur. Proximum negotium est prodire foras; hoc est, conspici et digito monstrari iis locis ut sunt aula principis aut scena, ubi vir liberalis oris et concinnae membrorum compositionis, et (quod sibi praecipuum putat) cultissima veste tectus, tanto conspectior est et acceptior. Non ambulat, sed incedit multaque arte adgubernet incessum, gressum sulcando et comprimendo, ne, si concitator esset, ipse oculos praetereuntium effugeret. Si hominis sit scita congressus ratio sitque alean peritus et saltator elegans, jucundior erit comes foeminis nobilioribus acceptiorque, cum per viam adminiculo corporis sui illas excipit, et famulorum ministeria occupat; etiam ad infima quaeque se abiciens, modo apud illum ordinem sit gratiosus: verum ubique commodior, si instructus accesserit novis et variis facetiis, aut dejerandis formulis, quas ideo congerit ut reponat ad usum, et sermones magis nitescant; neque enim absque juramentis texta est ejus oratio, ut nec oris status et habitus constat, nisi subinde aut crinen pectine distinguat, aut dentifricium ori admoveat, aut horologium de perula eximat, etiam horis enumerandis

1. Le lecteur nous excusera, si, contrairement à notre habitude, le nombre et la longueur des textes latins cités ne nous permettent pas de les accompagner d'une traduction: celle-ci accroîtrait à l'excès les dimensions de notre étude.

2. Nous ne la trouvons que mentionnée au passage par Raymond TOINET, dans son excellente bibliographie des *Ecrivains moralistes au XVII^e siècle* (*Revue d'Hist. litt.*, 1916, p. 588; article continué en 1917, 1918 et 1926).

3. XIII, 14. Comparer de même la *Bella mulier* (p. 61) avec le portrait de *Lise* (III, 8) et celui du *Negotiosus* (p. 36) avec *Celse*, l'« important complaisant » (II, 39). Théophraste est nommément rappelé au seuil du livre dans la définition du *Garrulus*: « *Is est, ut ait Theophrastus, qui ignoto assidet, eique amorem suum commendat atque in uxoris ejus laudes expatiatur...* » (p. 1).

ipsas horas consumens. In convivio, scindendi obsonii magister est egregius, cum avium pectus et clunes circumferens, eruditam manum certis ductibus in frustra excutit, et sollicitis digitis porrigit. Instructus est asperis jocis, ex aliorum penu depromptis, quibus omnium horarum homo est, arridens suis aequalibus et deridens, quos prae se contemnit viros forenses et togatos. Vix deprehenderis hominem serio loquentem, nisi quando sibi res est cum tonsore, sartore, et lintearia, seu opifice, seu lotrice. Cum tonsore quotidie multas horas conterit, dum de singulis capillis in consilium itur, aut, quod proxima nocte decrevit, decerpitur. At cum sartore gravissimam solet instituire consultationem de nova veste, et quo texto insecanda¹.

L'impulsion donnée, on conçoit que le genre se soit développé de lui-même, hors de tout intermédiaire anglais. Les *Peintures morales* (1640) du P. Lemoyne posent dès l'*Advertissement* une définition significative : « L'auteur de la » rhétorique adressée à Herennius appelle *notation* ce que » je nomme *caractère* avecque Theophraste, et la définit » une description qui se fait de quelque nature, par de » certains signes qui sont comme ses propriétés et ses attributs. Sénèque la définit de mesme, et s'il y change quelques » termes, il en garde tout le sens. » Par la suite, le rapport se précise encore : « Il se verra de sept sortes de Caractères en cet ouvrage... Dans la troisièsmes, qui est » morale, et qui retire davantage aux Caractères de Theophraste, les passions sont représentées par les actions et » les mœurs qui leur sont propres... »²

Passant en effet du principe à l'application, le P. Lemoyne compose lui-même des portraits : *Le sauvage, caractère moral où sont représentés les mœurs d'un homme insensible aux affections honnestes et naturelles*³; et par contraste *L'esprit foible, caractère moral où sont représentés les mœurs des timides et des délicats*⁴. Il manque à coup sûr de concision. Ses portraits sont longs, surchargés : on y retrouve ce baroque luxuriant que d'aucuns aujourd'hui goûtent vivement en lui ; mais à travers leur diffusion ils suivent les règles du genre, et gardent parfois des modèles un reflet heureux. Qu'on en juge par ces fragments, extraits des onze grandes pages de *L'Esprit foible* :

1. Pp. 55-60.

2. *Advertissement*, p. ix.

3. I, 620 sqq.

4. I, 654 sqq.

Le Foible a beaucoup plus de cœur que le Constant : toutes les parties de son corps en sont pleines ; et pour peu qu'on le pique, on est incontinent au fonds de son ame, et à la source de sa vie. S'il a un cœur excessif, qui déborde de sa place, et qui se trouve partout afin de recevoir le premier les blessures de tous les autres membres, il n'a pas une imagination mieux réglée, ny plus commode. Elle grossit les plus petites choses ; elle défigure les plus belles ; elle donne de la malice aux plus innocentes ; elle arme celles qui sont nuës, et fait des prestiges beaucoup plus dangereux que ne font ces lunettes qui multiplient les objects et les enflent d'une matiere soudaine qui n'a point de createur et qui n'ajoute rien à la nature quand elle le fait, ny ne luy oste rien quand elle se dissipe.

Cette trompeuse pourtant reçoit le premier effet de ses faussetez et de ses impostures ; elle s'effraye la premiere à la veüë des monstres de sa façon, et souffre les premieres atteintes des phantosmes à qui elle a fait des dents et des ongles. Elle se blesse de loin à des roseaux qu'elle prend pour des lances ; elle se brusle à toutes les vapeurs et à tous les broüillas qui ressemblent à de la fumée ; et d'un troupeau de moutons qui paissent dans une plaine, elle se fait une armée de barbares qui la déchirent. Jugez par là des apprehensions et des craintes d'un esprit foible, qui n'écoute que cette trompeuse, qui la mene partout avecque soy, et ne void les choses que sous les formes qu'elle leur donne ¹.

Il n'y a rien de si petit qui ne luy face peur. Les atomes qu'il void en l'air luy semblent des pierres qui luy doivent tomber sur la teste. Il s'enfuyt devant une mouche comme devant un lyon ; et pour defendre de ses mains toutes les fleurs d'un jardin, il ne faut qu'une feuille d'ourtie, qu'une pointe d'épine, ou que le bourdonnement d'une abeille. Ne pensez pas qu'il se persuade jamais ce que les poëtes disent de leurs héros, et de la défaite des monstres qui veillaient sur les thrésors des fables. Pour luy, il s'enfuyrait d'une source d'or, qui serait gardée par une souris ; un lezar le chasseroit d'un paradis terrestre, et bien loin d'aller chercher des curiositez à un arbre où il verroit un serpent, comme fit la premiere femme, il consentiroit plutost à mourir de faim, qu'à s'approcher d'un verger à la porte duquel il auroit vü passer une belete.

Non seulement il s'épouvante de ces choses naturelles qui ont du cœur et des dents, et qui, toutes petites qu'elles sont, peuvent estre irritées et avoir des coleres plus grandes que leurs corps, il s'enfuyt mesme devant des feintes, qui ne sçauroient mordre que les yeux des enfans, ny faire mal qu'à l'imagination des simples, etc.

Il y a plus. Le portrait à la manière de Théophraste avait prêté déjà aux allusions vives et personnelles. Sous l'apparente généralité, il s'en prenait volontiers aux con-

1. Sans qu'aucune expression concorde exactement, le thème n'est pas sans analogie avec celui des « puissances trompeuses ». Pascal avait-il lu les *Peintures morales* ? On peut le croire. On sait qu'il raille le P. LEMOYNE et sa *Dévotion aisée* (1652) dans ses *Provinciales*. — On reconnaît aussi dans ce passage un souvenir probable de *Don Quichotte*, et le détail de la belette vient probablement du *Superstitieux* de Théophraste.

temporaires. On en voit la preuve dans une piquante querelle qui mit aux prises La Vrillière et Boisrobert devant Mazarin, et que rapporte Tallemant dans ses *Historiettes* ¹ :

Boisrobert fit une satire plaisante contre La Vrillière, qu'il appelle Tircis. Il y a un endroit

Le Saint-Esprit, honteux d'être sur ses épaules,
Pour trois sots comme luy s'envoleroit des Gaules.

Il l'a dite à tout le monde ; les uns en retinrent un endroit, les autres un autre. M. de Chavigny avertit l'abbé que M. de La Vrillière devoit aller au Palais-Royal faire ses plaintes. Boisrobert prend les devants avec le maréchal de Gramont. Ils vont au cardinal, qui ne pouvoit se tenir de rire : « Monseigneur, luy dit Boisrobert, ce n'est point contre M. de La Vrillière que j'ai fait ces vers ; j'ai lu les *Caractères* de Théophraste, et à son imitation j'ai fait le caractère d'un ministre ridicule. — Vous voyez l'injustice, disoit le maréchal ; le pauvre Boisrobert, l'aller accuser de cela ! » On luy fait réciter les vers tout du long. La Vrillière vient. « Monseigneur, il m'a vitupéré, il m'a jeté une bouteille d'encre sur le visage. — *Monsou* de La Vrillière, ce n'est point vous, disoit le cardinal, ce sont des *Caractères* de Théophraste. »

Ainsi, La Bruyère n'a pas découvert Théophraste. Il n'a que brillamment consacré une influence depuis longtemps agissante. Et s'il doit peut-être au moraliste grec plus qu'on ne l'a cru, ainsi que l'a suggéré O. Navarre ², encore doit-on tenir compte des imitations modernes tentées avant lui. Intermédiaire en quelque sorte entre le portrait réaliste et le portrait précieux, il était au xvii^e siècle un « caractère moral », directement inspiré de Théophraste, ayant ses règles, ses modes particuliers de développement, ses procédés de style et déjà ses poncifs. Il se situait parmi les principales variétés du genre. Il comportait lui aussi de féconds éléments. Bénéficiant des efforts les plus divers, le « portrait » de La Bruyère s'est constitué par la concentration et la synthèse de tous les « portraits » antérieurs.

*
* *

Venons au *Discours sur Théophraste*.

Les éditions de La Bruyère, celle surtout de G. Servois, apportent d'utiles références à Casaubon, Diogène Laërce,

1. Éd. P. Paris, II, 403.

2. Cf. ci-dessous, p. 46, n. 2.

Plutarque ou Cicéron. Mais ces références demeurent très incomplètes, et ne laissent pas discerner l'étendue ni la qualité des emprunts. Nous avons donc repris l'enquête. Nous ne nous flattons pas de révéler ici toutes les sources du *Discours* : elles sont multiples et complexes. Mais pour plusieurs passages essentiels nous groupons les textes mis en œuvre : ceux-ci permettront de constater des utilisations beaucoup plus littérales qu'on ne l'a cru, et l'on pourra juger plus rigoureusement des qualités — ou des limites — de La Bruyère comme érudit et humaniste.

Suivons donc le fil du texte. Nous marquons d'un astérisque les sources déjà connues ; toutes les autres sont signalées ici pour la première fois.

Après quelques généralités sur le goût contemporain, La Bruyère distingue trois catégories principales de traités moraux. Avec les transpositions obligées, l'idée d'une triple distinction et les termes mêmes dont il définit la manière de Théophraste, lui sont fournis par la dédicace de Casaubon à Nicolas Brulard :

LA BRUYÈRE :

Enfin, quelle apparence de pouvoir remplir tous les goûts si différents des hommes *par un seul* ouvrage de morale ? *Les uns* cherchent des définitions...

ils veulent qu'on leur *explique*...

Les autres, contents que l'on réduise...

Il s'en trouve d'un troisième ordre, qui, persuadés que toute doctrine des mœurs doit tendre...

Tel est le traité des Caractères des mœurs que nous a laissé Théophraste.

CASAU BON ¹ :

Doctrinam morum, quae vel utilissima philosophiae pars est..., non una ratione veteres sapientes tradiderunt. Fuere qui in recte constituenda vitae summa, et inveniendō bono, ut putabant, summo, quaerendisquē et explicandis mediis ad beatitudinem ducentibus, suam omnem operam ponerent. Fuere qui ad singulas vitae humanae partes studium conferrent suum, et quid cuique personae, cuique aetati conveniret, quae officia singulorum, docere laborarent... Fuit vero et tertium quoddam tractandae morum disciplinae genus, e re χαρακτηριστικόν, ab iisdem illis nominatum. Pulcherrimam hanc philosophandi viam, primus, ut videtur, senex facundissimi oris, Theophrastus invenit... ²

1. Nous citons d'après l'édition de Lyon, 1612.

2. Dédicace, f° 2.

En même temps, il définit l'objet et le genre des *characteres ethici*. Mais là encore il suit de près Casaubon, soit dans la traduction de la préface attribuée à Théophraste, soit dans les divers commentaires :

... à *discerner* les bonnes d'avec les mauvaises, et à démêler *dans les hommes ce qu'il y a de vain*, de faible et de ridicule, *d'avec ce qu'ils peuvent avoir de bon*, de sain et de louable...

... se jettent d'abord *dans leur application aux mœurs du temps*,

*corrige*nt les hommes les uns par les autres,

par ces *images* de choses qui leur sont si *familiales*

... quum diligentia magna et probos simul et improbos homines considerassem atque inter se comparassem...¹

... quidam χαρακτηρισμὸν appellant signa cujusque virtutis et vitii ac notas reddentem, quibus inter se similia *discriminentur*...²

... Argumentum autem et subjectum scripti istius philosophicum plane est : *de moribus enim hominum hic agitur, et ad bene honesteque vitam degendam nobis hoc scripto praeire Theophrastus voluit*...³

... Nam, ex diligenti vitae hominum observatione, confecta est haec morum depictio : ex hujus veluti tabulae contemplatione non otiosa, vitae et morum nascetur *emendatio*...⁴

... imitandorum atque fugiendorum exempla suppeditant ; et tacite quodam modo nos inspicere in vitas hominum jubent, atque *ex aliis sumere exemplum* nobis...⁵

... Erat namque hoc tanquam exemplar et *speculum* quoddam morum...⁶

... Cicero comicos appellat *imaginem vitae quotidianae*...⁷

La Bruyère utilise donc ici les éléments traditionnels. Mais il y mêle des allusions beaucoup plus proches. Dans la catégorie des traités moraux qui « réduisent les mœurs

1. Trad. de la préface attribuée [faussement] à Théophraste, p. 2.

2. *Prolégomènes* au commentaire, p. 90.

3. *Prolég.*, p. 86.

4. *Commentaire*, p. 94.

5. *Prolég.*, p. 87.

6. *Ibid.*, p. 89.

7. *Ibid.* Cf. p. 2, trad. de la préface : « Exponam autem tibi generatim, cum omnes morum species quibus illi sunt praediti, tum quis sit illorum vitae quotidianae modus » ; et *Comm.*, p. 210 : « ... meminisse lectorem velim... ea non ficta esse ab auctore exempla, sed e vita quotidiana desumpta ».

aux passions » et font large part à la physiologie, G. Servois range à juste titre les amples *Caracteres des passions* (1640-1662) du médecin Cureau de la Chambre, et le *Traité des passions de l'âme* (1649) de Descartes. Parmi les traités qui « cherchent des définitions, des divisions, des tables et de la méthode », il cite avec raison le *Tableau des passions humaines* (1615) de Coëffeteau, l'*Usage des passions* (1641) du P. Senault, et la *Morale* (1663) de René Bary ; encore s'écarterait-il d'ajouter Louis de Lesclache, vulgarisateur et conférencier particulièrement goûté du public mondain, et qui excellait à systématiser ses leçons à l'aide de tableaux synoptiques (*La philosophie expliquée en tables*, 1651-1656 ; *La philosophie divisée en cinq parties*, 1648-1650, 2 vol., et 1656-1666, 9 vol. ; *L'art de discourir des passions*, 1660, etc.). — Cependant la triple distinction à laquelle La Bruyère se laisse entraîner par Casaubon reste plus verbale que réelle. En fait la division n'apparaissait pas alors si tranchée entre les ouvrages dogmatiques et les « traités des passions » appuyés sur la physiologie. Un divorce beaucoup plus net opposait les partisans de la morale théorique à ceux de la morale pratique ; et c'est pourquoi, justifiant à travers Théophraste ses propres *Caractères*, La Bruyère vient malgré tout au vif de la querelle, prend finalement position.

Les uns en effet, plus spécifiquement philosophes, prétendaient affermir les fondements mêmes de la morale, et considéraient comme secondaire l'observation de la réalité concrète. C'est ainsi que les *Essais nouveaux de morale*, parus anonymes en 1686¹, déclaraient dans leur préface :

Bien que le monde soit rempli de discours, de traités et d'essais de morale, on a cru qu'il ne seroit pas inutile de donner ces nouveaux essais, soit parce qu'on ne sauroit trop proposer aux hommes leurs devoirs, soit parce que la plupart de ces essais, de ces traités et de ces discours de morale, qui ont paru et dont quelques-uns ont si justement touché le goût du siècle, ne sont, si on y prend garde, que des peintures et des descriptions, et pour le plus des aiguillons, non des convictions et des établissements de devoirs. Ils supposent les principes de la religion et de la morale, et les devoirs tout établis et reconnus ; ils les présupposent, ils ne les prouvent pas ; ils les per-

1. *Essais nouveaux de morale. De l'âme de l'homme. Premier essai.* Par M***, 1686.

diffusion minard, 73 r. du Cardinal-Lemoine Paris-5

CODE 03 083

40 F

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

